

## Les entrepôts et leur activité en 2010

En 2010, environ 3 100 entrepôts de plus de 5 000 m<sup>2</sup> ont été dénombrés sur le territoire métropolitain, dans le cadre de l'enquête sur l'activité des entrepôts 2010. Ces entrepôts correspondent à une surface totale de près de 60 millions de m<sup>2</sup>, soit une moyenne de 18 500 m<sup>2</sup> par entrepôt. Les 10 % les plus grands (ceux dont la surface est supérieure à 35 000 m<sup>2</sup>) représentent près de 40 % de la surface totale. Un quart des entrepôts sont frigorifiques.

86 % des entrepôts sont exclusivement reliés à la route. En moyenne, les entrepôts ont généré en 2010 un peu moins d'une trentaine de mouvements de poids lourds par jour en entrée

et en sortie. La notion d'entrepôt recouvre plusieurs réalités. Un entrepôt peut être un bâtiment logistique destiné au stockage de biens en vue de leur expédition vers un client (interne ou externe à l'entreprise).

Il peut également s'agir de locaux affectés au « transit » de produits, matériaux ou autres biens

et en sortie.

Les entrepôts sont en majorité plutôt tournés vers l'étranger en approvisionnement et le national en destination. Un sur trois propose un service complémentaire de conditionnement, étiquetage ou copacking. Près de six sur dix affichent un taux de remplissage moyen supérieur à 80 % et huit sur dix ont eu recours aux intérimaires pour leur exploitation.

8 % des entrepôts de plus de 20 000 m<sup>2</sup> produisent de l'énergie renouvelable, et 2 % de l'ensemble des entrepôts sont labellisés haute qualité environnementale (HQE).

dans la perspective de leur acheminement vers des entreprises de distribution de gros ou de détail ou de l'approvisionnement d'entreprises de production.

Il peut être détenu et géré en propre par l'entreprise ou faire l'objet d'une sous-traitance auprès d'un prestataire logistique.

### Une surface de stockage de près de 60 millions de m<sup>2</sup>

L'enquête sur l'activité des entrepôts 2010 (*méthodologie*) a permis de dénombrer environ 3 100 entrepôts de plus de 5 000 m<sup>2</sup> de surface en activité en France métropolitaine au 31 décembre 2010, hors silos agricoles et dépôts pétroliers ou chimiques (*tableau 1*). Ces entrepôts correspondent

à une surface totale d'entreposage de 57,2 millions de m<sup>2</sup> : 85 % de cette surface est dédiée à l'entreposage à température ambiante, 10 % à l'entreposage à température dirigée (frigorifique) et 5 % aux autres activités logistiques (quais de cross-docking...).

Tableau 1 - Surface de stockage des entrepôts

	Nombre entrepôts	Nombre entrepôts frigorifiques	Surface totale (en millions de m <sup>2</sup> )	Surface moyenne par entrepôt (en m <sup>2</sup> )	Répartition de la surface de stockage (en %)			
					Frigorifique	Température ambiante	Autres activités logistiques	Total <sup>1</sup>
<b>Tranche de surface<sup>1</sup></b>								
Moins de 10 000 m <sup>2</sup>	1 442	376	10	6 900	17	78	5	100
De 10 000 à 20 000 m <sup>2</sup>	842	178	12	14 700	14	81	5	100
De 20 000 à 35 000 m <sup>2</sup>	483	103	13	26 500	10	87	3	100
35 000 m <sup>2</sup> et plus	325	63	22	68 300	5	90	5	100
<b>Caractéristique entrepôt</b>								
Non frigorifique	2 371	-	46	19 200	0	95	5	100
Frigorifique	720	720	12	16 200	49	46	5	100
<b>Secteur d'activité<sup>1</sup></b>								
IAA	196	81	2	12 200	23	75	1	100
Industrie	665	91	10	15 300	5	89	5	100
Commerce	908	241	15	16 300	13	83	4	100
Transports et entreposage	1 225	286	28	22 800	9	86	5	100
Autres services	97	22	2	19 500	15	83	1	100
<b>Ensemble</b>	<b>3 091</b>	<b>720</b>	<b>57</b>	<b>18 500</b>	<b>10</b>	<b>85</b>	<b>5</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Voir méthodologie.

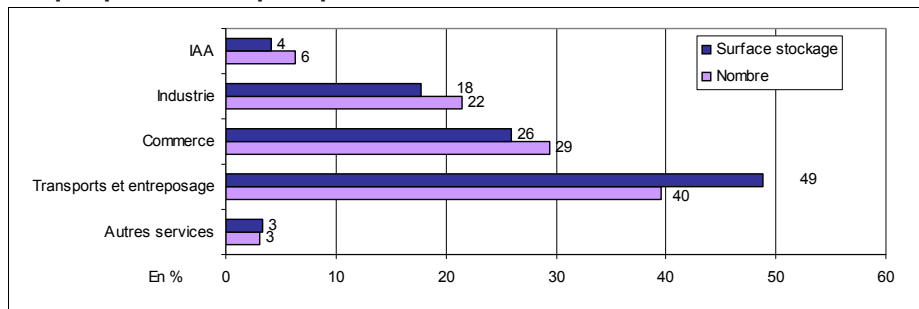
Source : SOEs, enquête entrepôts 2010

## Des entrepôts présents dans tous les secteurs de l'économie

Les établissements gérant ces entrepôts ont des activités variées et sont classés dans l'ensemble des secteurs de l'économie (*graphique 1*). 40 % d'entre eux exercent à titre principal une activité de « transports et entreposage » (y compris conditionnement). Y sont classés notamment les principaux prestataires de la logistique. De nombreux entrepôts (29 %) sont dans le secteur du commerce. Mais pour un grand nombre d'entre eux (établissements du e-commerce, centrales d'achat et certains entrepôts importants de la grande distribution...),

l'activité principale est l'entreposage et la logistique, le plus souvent pour leur entreprise ou une autre entreprise du même groupe. Un peu moins d'un quart (22 %) relèvent de l'industrie hors industries agroalimentaires (IAA) : ils sont essentiellement rattachés à des établissements dont l'activité principale n'est pas l'entreposage mais servent à stocker par exemple des pièces détachées nécessaires au processus de production ou (et) les produits finis issus du processus industriel. Les IAA représentent 6 % des entrepôts.

**Graphique 1 - Entrepôts par secteur d'activité<sup>1</sup> de l'établissement**



<sup>1</sup> Voir méthodologie.

Source : SOeS, enquête entrepôts 2010

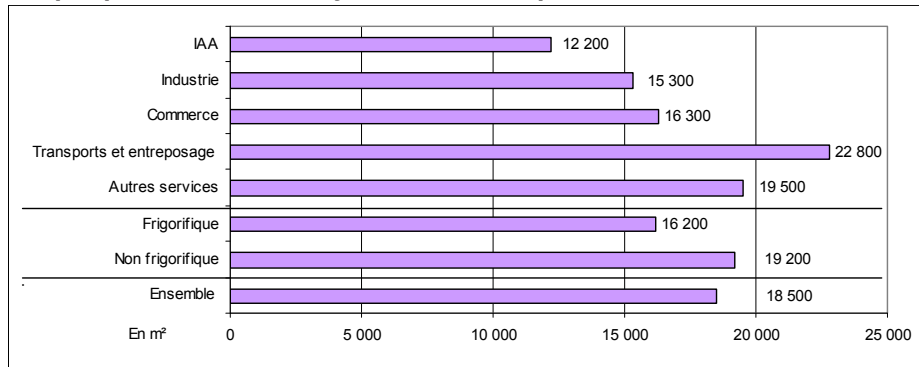
## En moyenne, la surface des entrepôts est de 18 500 m<sup>2</sup>

La taille moyenne par entrepôt s'élève à 18 500 m<sup>2</sup> (*graphique 2*). C'est dans le secteur des transports et de l'entreposage qu'elle est la plus élevée (22 800 m<sup>2</sup>). La taille moyenne est la plus faible dans les IAA (12 200 m<sup>2</sup>).

10 000 m<sup>2</sup> mais ils ne représentent que 17 % de la surface de stockage (*graphique 3*). Les plus grands entrepôts (surface supérieure à 35 000 m<sup>2</sup>) représentent un dixième du total en nombre mais près de 40 % en surface.

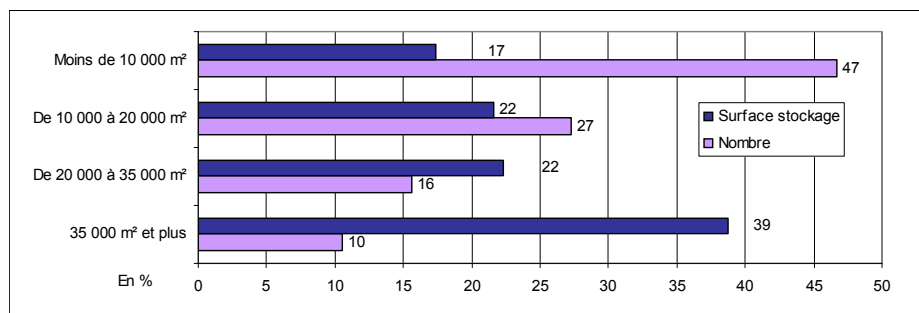
Près de la moitié de ces entrepôts ont une taille inférieure à

**Graphique 2 - Surface moyenne des entrepôts**



Source : SOeS, enquête entrepôts 2010

**Graphique 3 - Entrepôts par tranche de surface**



Source : SOeS, enquête entrepôts 2010

## Un peu moins d'un quart des entrepôts sont frigorifiques

Un peu moins d'un quart des entrepôts sont frigorifiques (*méthodologie*) : ils disposent de bâtiments à température dirigée. La majorité d'entre eux (55 %) offrent un service de stockage à température positive, 14 % à température négative et les 31 % restants à température mixte (à la fois négative et positive). C'est dans les IAA que la proportion d'entrepôts frigorifiques est la plus forte (41 %). 30 % d'entre eux sont à

température négative (*tableau 2*).

La moitié de la capacité de stockage des entrepôts frigorifiques est constituée de bâtiments à température ambiante destinée à du non frigorifique. Seulement un tiers (37 %) des entrepôts frigorifiques ne disposent que de capacité de stockage à température dirigée.

**Tableau 2 - Entrepôts frigorifiques**

En %

	Positive	Négative	Mixte*	Total <sup>1</sup>
<b>Tranche de surface<sup>1</sup></b>				
Moins de 10 000 m <sup>2</sup>	52	17	30	100
De 10 000 à 20 000 m <sup>2</sup>	58	13	29	100
De 20 000 à 35 000 m <sup>2</sup>	64	4	32	100
35 000 m <sup>2</sup> et plus	52	7	42	100
<b>Secteur d'activité<sup>1</sup></b>				
IAA	48	30	22	100
Industrie	94	0	6	100
Commerce	53	5	42	100
Transports et entreposage	45	21	34	100
Autres services	75	0	25	100
<b>Ensemble</b>	<b>55</b>	<b>14</b>	<b>31</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Voir méthodologie.

\* Température mixte : à la fois positive et négative.

Source : SOeS, enquête entrepôts 2010

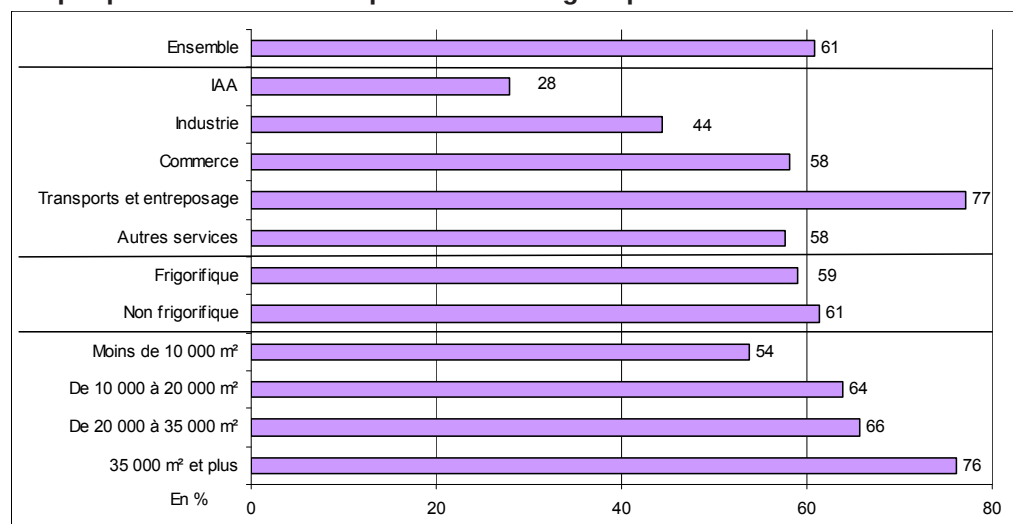
## Deux tiers de la surface recensée d'entrepôts est dans une zone logistique

Six entrepôts sur dix sont situés dans une zone logistique (*méthodologie*) - (*graphique 4*) : ils représentent les deux tiers de la surface totale recensée. La part d'entrepôts en zone logistique est nettement plus élevée dans le secteur du transport et de l'entreposage (77 %). En revanche dans les IAA, seul un entrepôt sur quatre (28 %) se situe dans une zone logistique, et moins d'un sur deux dans l'industrie (44 %). Les entrepôts de plus de 35 000 m<sup>2</sup> sont aussi plus souvent en zone logistique (76 %) et cette proportion atteint 87 % dans les transports et

l'entreposage.

Les trois quarts des entrepôts situés dans une zone logistique sont localisés dans une zone industrielle (*tableau 3*). Cette proportion atteint 100 % pour les IAA et 87 % pour l'industrie. Dans le secteur des transports et de l'entreposage, elle s'élève à 71 %. Pour ce secteur, les autres localisations notables sont les zones aménagées par les pouvoirs publics ou privés à vocation logistique (21 %) et les zones portuaires ou fluviales (10 %).

**Graphique 4 - Part des entrepôts en zone logistique**



Source : SOeS, enquête entrepôts 2010

**Tableau 3 - Type de zone logistique où est situé l'entrepôt**

En %

	Industrielle	Ferroviaire	Aéroportuaire	Portuaire	À vocation logistique, aménagée par	
					les pouvoirs publics	les pouvoirs privés
<b>Tranche de surface<sup>1</sup></b>						
Moins de 10 000 m <sup>2</sup>	82	1	2	5	11	3
De 10 000 à 20 000 m <sup>2</sup>	79	1	1	6	13	2
De 20 000 à 35 000 m <sup>2</sup>	73	1	2	6	16	10
35 000 m <sup>2</sup> et plus	64	7	3	12	17	7
<b>Caractéristique entrepôt</b>						
Non frigorifique	79	2	1	6	12	4
Frigorifique	72	2	3	8	17	4
<b>Secteur d'activité<sup>1</sup></b>						
IAA	100	0	0	0	0	0
Industrie	87	3	0	5	5	5
Commerce	80	1	1	nd	14	nd
Transports et entreposage	71	3	3	10	16	5
Autres services	79	0	0	nd	11	nd
<b>Ensemble</b>	<b>77</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>4</b>

<sup>1</sup> Voir méthodologie.

nd : non diffusable.

Champ : entrepôts situés dans une zone logistique.

Lecture : les zones ne sont pas exclusives les unes des autres. Ainsi, un entrepôt peut être situé simultanément dans plusieurs zones. Il en résulte que la somme des % en ligne dépasse 100 %.

Source : SOeS, enquête entrepôts 2010

## Une moitié de propriétaires et une autre de locataires

Les exploitants des entrepôts (*tableau 4*) sont soit propriétaires (51 %) soit locataires (47 %). Dans le secteur des transports et de l'entreposage, la part des locataires atteint presque les deux tiers. Elle n'est que de 20 % dans l'industrie

et les IAA.

La proportion de locataires parmi les exploitants des entrepôts frigorifiques est moins élevée (41 %) que pour les entrepôts non frigorifiques (48 %).

**Tableau 4 - Caractéristiques administratives de l'entrepôt**

En %

	Propriétaire	Locataire	Ni l'un, ni l'autre	Total <sup>1</sup>
<b>Tranche de surface<sup>1</sup></b>				
Moins de 10 000 m <sup>2</sup>	58	42	1	100
De 10 000 à 20 000 m <sup>2</sup>	49	49	2	100
De 20 000 à 35 000 m <sup>2</sup>	43	54	3	100
35 000 m <sup>2</sup> et plus	42	50	8	100
<b>Caractéristique entrepôt</b>				
Non frigorifique	49	48	2	100
Frigorifique	58	41	2	100
<b>Secteur d'activité<sup>1</sup></b>				
IAA	80	20	0	100
Industrie	78	20	2	100
Commerce	51	49	1	100
Transports et entreposage	34	62	4	100
Autres services	41	59	0	100
<b>Ensemble</b>	<b>51</b>	<b>46</b>	<b>2</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Voir méthodologie.

Source : SOeS, enquête entrepôts 2010

## 8 % des entrepôts de plus de 20 000 m<sup>2</sup> produisent de l'énergie renouvelable

Tous les entrepôts consomment de l'électricité. Un peu moins de la moitié (42 %) consomment du gaz et environ un sur cinq (18 %) du fioul (*tableau 5*). Les entrepôts frigorifiques sont moins nombreux à consommer du gaz (32 %) mais plus nombreux à consommer du fioul (23 %).

Très peu d'entrepôts (4 %) produisent une énergie renouvelable. Ce type de production est quatre fois plus fréquent pour les entrepôts de plus de 35 000 m<sup>2</sup> (8 %) que pour ceux de moins de

10 000 m<sup>2</sup> (2 %). Dans près de deux cas sur trois, cette énergie renouvelable provient d'une pompe à chaleur et pour 38 % de panneaux solaires. Les panneaux solaires sont plus fréquents pour les grands entrepôts (74 %). Parmi les entrepôts qui produisent de l'énergie renouvelable, cette énergie est excédentaire pour moins d'un sur dix.

Seuls 2 % des entrepôts sont labellisés HQE (haute qualité environnementale). Cette proportion atteint 4 % pour les frigorifiques.

**Tableau 5 - Caractéristiques énergétiques de l'activité entreposage en 2010**

En %

	Part des entrepôts qui consomment		Part des entrepôts qui produisent de l'énergie renouvelable	Mode de production d'énergie renouvelable <sup>2</sup>		Part des entrepôts HQE <sup>3</sup>
	du gaz	du fioul		Panneaux solaires	Pompe à chaleur	
<b>Tranche de surface<sup>1</sup></b>						
Moins de 10 000 m <sup>2</sup>	34	11	2	20	91	1
De 10 000 à 20 000 m <sup>2</sup>	43	20	3	33	52	2
De 20 000 à 35 000 m <sup>2</sup>	54	26	8	32	65	2
35 000 m <sup>2</sup> et plus	58	34	8	74	35	2
<b>Caractéristique entrepôt</b>						
Non frigorifique	45	17	3	44	54	1
Frigorifique	32	23	7	29	76	4
<b>Secteur d'activité<sup>1</sup></b>						
IAA	31	6	2	75	100	3
Industrie	41	13	2	14	65	0
Commerce	46	20	5	29	69	3
Transports et entreposage	40	20	5	48	55	1
Autres services	57	29	4	nd	nd	nd
<b>Ensemble</b>	<b>42</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>38</b>	<b>62</b>	<b>2</b>

<sup>1</sup> Voir méthodologie.

<sup>2</sup> Sur le champ des entrepôts produisant de l'énergie renouvelable

<sup>3</sup> Haute qualité environnementale.

nd : non diffusable.

Source : SOeS, enquête entrepôts 2010

## Prédominance du mode routier pour les véhicules en entrée et en sortie

La grande majorité des entrepôts n'est reliée qu'à la route (86 %). 13 % des entrepôts sont embranchés ferroviaires (*tableau 6*). Cette part atteint 40 % pour les grands entrepôts, elle n'est que de 6 % pour les plus petits. Ainsi, 25 % de la surface d'entreposage est embranchée ferroviaire. Un entrepôt sur cinq du secteur du transport et de l'entreposage est relié au réseau de chemin de fer contre un sur cinquante dans les IAA. Par ailleurs, très peu d'entrepôts sont reliés à la voie d'eau

maritime (2 %) ou fluviale (2 %).

Être relié à un mode de transport non routier ne signifie pas que cette potentialité soit réellement exploitée. Ainsi, sur les 14 % d'entrepôts reliés au chemin de fer ou à la voie d'eau, seul environ un tiers gère au moins deux modes différents de véhicules parmi les quatre possibles (véhicules routiers, wagons, bateaux de mer, bateaux fluviaux), soit 5 % du total. Cette proportion atteint son maximum pour les grands entrepôts (14 %).

**Tableau 6 - Raccordement des entrepôts**

	Part des entrepôts (en %)					
	Reliés à un mode de transport non routier	Embranchés fer	Reliés mer	Reliés fleuve	Paiement Redevance raccord (RFF ou VNF)	Gérant au moins deux modes de véhicules <sup>2</sup>
<b>Tranche de surface<sup>1</sup></b>						
Moins de 10 000 m <sup>2</sup>	7	6	1	1	3	3
De 10 000 à 20 000 m <sup>2</sup>	12	11	1	2	7	3
De 20 000 à 35 000 m <sup>2</sup>	18	17	1	1	7	5
35 000 m <sup>2</sup> et plus	40	40	4	5	14	14
<b>Caractéristique entrepôt</b>						
Non frigorifique	14	14	1	2	6	5
Frigorifique	11	10	3	1	4	2
<b>Secteur d'activité<sup>1</sup></b>						
IAA	3	2	nd	nd	3	3
Industrie	13	11	1	4	7	6
Commerce	8	8	nd	nd	3	1
Transports et entreposage	21	20	3	2	8	7
Autres services	0	0	0	0	0	0
<b>Ensemble</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>5</b>

<sup>1</sup> Voir méthodologie.

<sup>2</sup> En entrée ou en sortie.

nd : non diffusable.

Source : SOeS, enquête entrepôts 2010

## Les flux de poids lourds générés sont liés à la taille de l'entrepôt, mais pas les mouvements de véhicules utilitaires légers

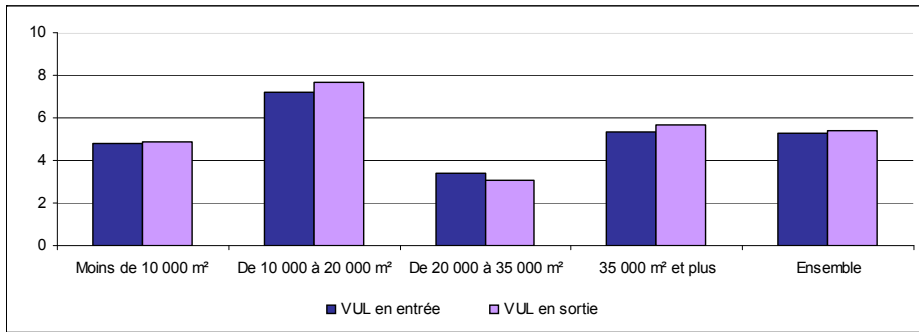
En moyenne, les entrepôts génèrent environ cinq mouvements quotidiens de véhicules utilitaires légers (VUL) en entrée et en sortie sur l'année 2010 (graphique 5). Les mouvements de poids lourds sont cinq fois plus nombreux (graphique 6).

Le nombre de mouvements quotidiens de poids lourds

augmente avec la taille de l'entrepôt. La situation est différente pour les VUL où le maximum est atteint pour les entrepôts de 10 000 à 20 000 m<sup>2</sup>.

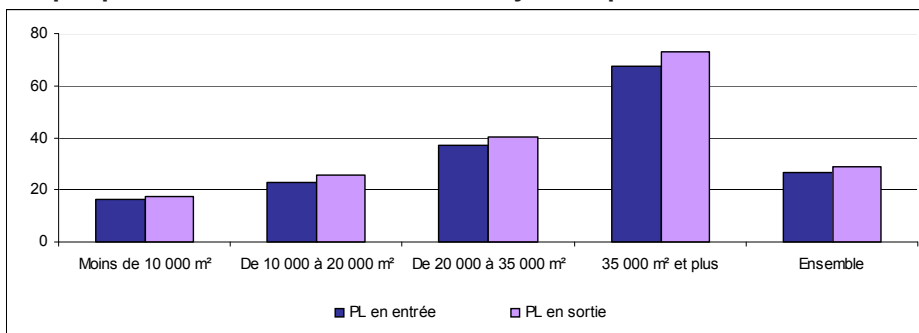
La proportion de véhicules frigorifiques est plus importante pour les poids lourds (un sur cinq environ) que pour les VUL (6 %) - (graphique 7).

**Graphique 5 - Mouvements de VUL en moyenne quotidienne sur l'année 2010**



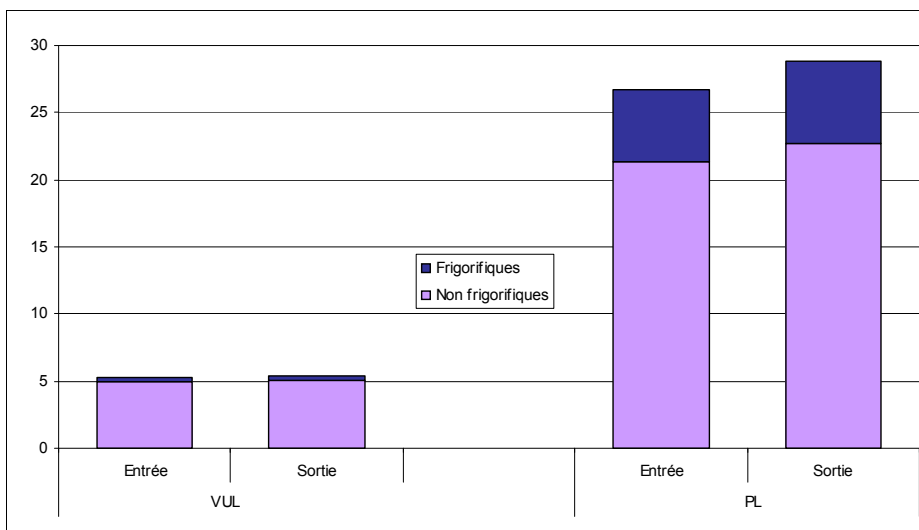
Source : SOeS, enquête entrepôts 2010

**Graphique 6 - Mouvements de PL en moyenne quotidienne sur l'année 2010**



Source : SOeS, enquête entrepôts 2010

**Graphique 7 - Mouvements de VUL et PL en moyenne quotidienne en 2010 selon le caractère frigorifique ou non du véhicule**



Source : SOeS, enquête entrepôts 2010

## Rayonnement de l'activité logistique : des entrepôts tournés vers l'étranger en approvisionnement et le national en destination

L'origine principale des marchandises reçues dans les entrepôts est majoritairement l'étranger : pour 34 % des entrepôts cette origine est un pays de l'UE ou la Suisse, et pour 19 % d'autres pays étrangers. En revanche, pour une majorité d'entrepôts, la destination principale des marchandises stockées est le territoire national : pour 25 % cette destination est locale ou régionale et 46 % nationale (hors local et régional) (*tableau 7 et graphique 8*).

Les disparités selon le secteur d'activité sont très fortes. Les entrepôts des IAA sont très tournés vers le marché local (45 %) pour leur approvisionnement et le marché national hors local (49 %) en expédition. Les entrepôts de l'industrie sont majoritairement insérés dans la chaîne logistique internationale. Ainsi, près de la moitié des entrepôts industriels (45 %)

accueillent principalement de la marchandise en provenance de l'UE ou de la Suisse et 19 % d'autres pays. De même, les destinations principales sont très fréquemment l'étranger (35 % UE ou Suisse, 14 % un autre pays) - (*tableau 7*).

Le commerce et le secteur des transports et entreposage sont alimentés principalement par des marchandises en provenance du niveau national (hors local) : 38 % des entrepôts du commerce et 36 % des entrepôts du secteur de l'entreposage et des transports sont dans ce cas. Si les entrepôts du commerce fournissent souvent principalement le marché local ou régional (42 %), dans le secteur des transports et entreposage, plus de la moitié sont surtout orientés vers le marché national (hors local et régional).

**Tableau 7 - Rayonnement de l'activité logistique en 2010**

En %

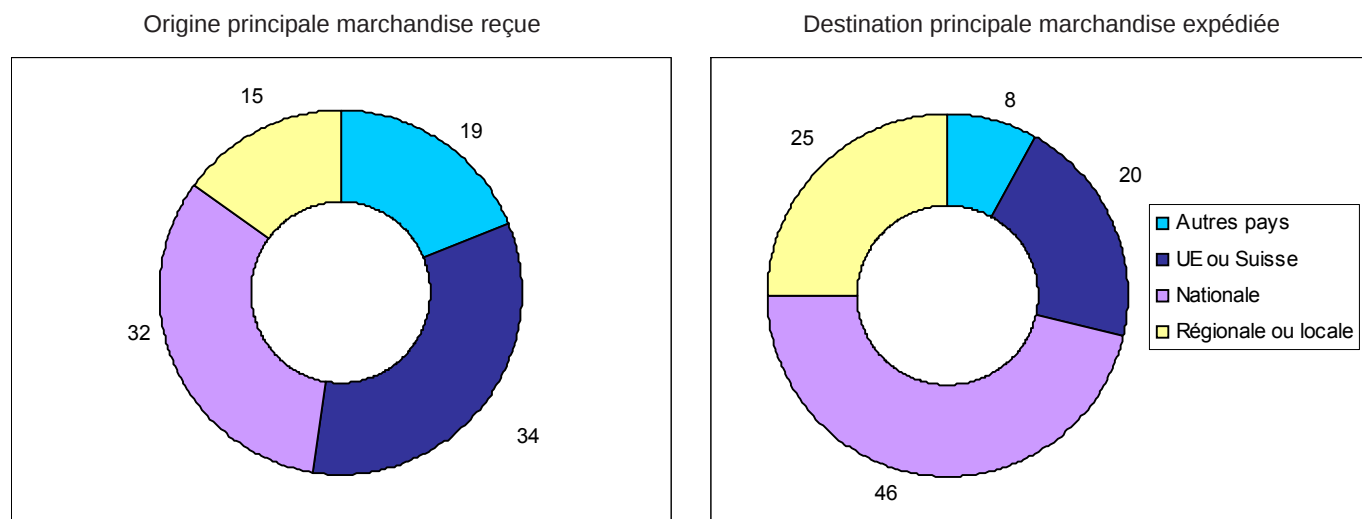
	Origine principale marchandise reçue					Destination principale marchandise expédiée				
	Régionale ou locale	Nationale	UE ou Suisse	Autres pays	Total <sup>1</sup>	Régionale ou locale	Nationale	UE ou Suisse	Autres pays	Total <sup>1</sup>
<b>Tranche de surface<sup>1</sup></b>										
Moins de 10 000 m <sup>2</sup>	18	33	35	15	100	28	43	22	7	100
De 10 000 à 20 000 m <sup>2</sup>	15	33	32	20	100	21	52	18	8	100
De 20 000 à 35 000 m <sup>2</sup>	12	29	35	24	100	25	45	19	12	100
35 000 m <sup>2</sup> et plus	8	35	30	27	100	23	50	21	6	100
<b>Caractéristique entrepôt</b>										
Non frigorifique	14	30	33	22	100	22	48	21	9	100
Frigorifique	17	39	35	8	100	34	42	18	6	100
<b>Secteur d'activité<sup>1</sup></b>										
IAA	45	26	26	3	100	7	49	29	15	100
Industrie	17	20	45	19	100	11	40	35	14	100
Commerce	6	38	37	19	100	42	44	12	2	100
Transports et entreposage	16	36	27	21	100	23	51	18	8	100
Autres services	16	41	22	20	100	17	57	17	9	100
<b>Ensemble</b>	<b>15</b>	<b>32</b>	<b>34</b>	<b>19</b>	<b>100</b>	<b>25</b>	<b>46</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Voir méthodologie.

Source : SOeS, enquête entrepôts 2010

**Graphique 8 - Rayonnement de l'activité logistique en 2010**

En %



Source : SOeS, enquête entrepôts 2010

## Un entrepôt sur trois propose un service complémentaire de conditionnement, étiquetage ou copacking

9 % des entrepôts sont uniquement une zone de transit. 13 % sont à la fois des zones de transit et des zones de stockage où la marchandise est immobilisée plus d'un jour (*méthodologie*). Les 78 % restants sont uniquement des zones de stockage.

Quatre entrepôts sur dix proposent des services complémentaires au stockage et à la préparation de commande. Le service complémentaire le plus fréquent est le conditionnement, étiquetage ou copacking (32 %). Par ailleurs, 13 % des entrepôts proposent du groupage, dégroupage pour le transport. Enfin, ils sont 9 % à préparer l'agrément sous douane, la commission en douane. Par contre, ils sont très

peu à pratiquer la congélation, décongélation (1 % de l'ensemble des entrepôts, 5 % des frigorifiques) - (*tableau 8 et graphique 9*).

Les entrepôts offrant des services complémentaires sont en proportion plus nombreux dans le secteur des transports et de l'entreposage : 58 % des entrepôts de ce secteur proposent des services complémentaires. Près d'un entrepôt sur deux de ce secteur (44 %) pratique le conditionnement, étiquetage ou copacking, et un sur cinq (22 %) propose du groupage, dégroupage pour le transport.

**Tableau 8 - Services complémentaires offerts par l'entrepôt en 2010**

En %

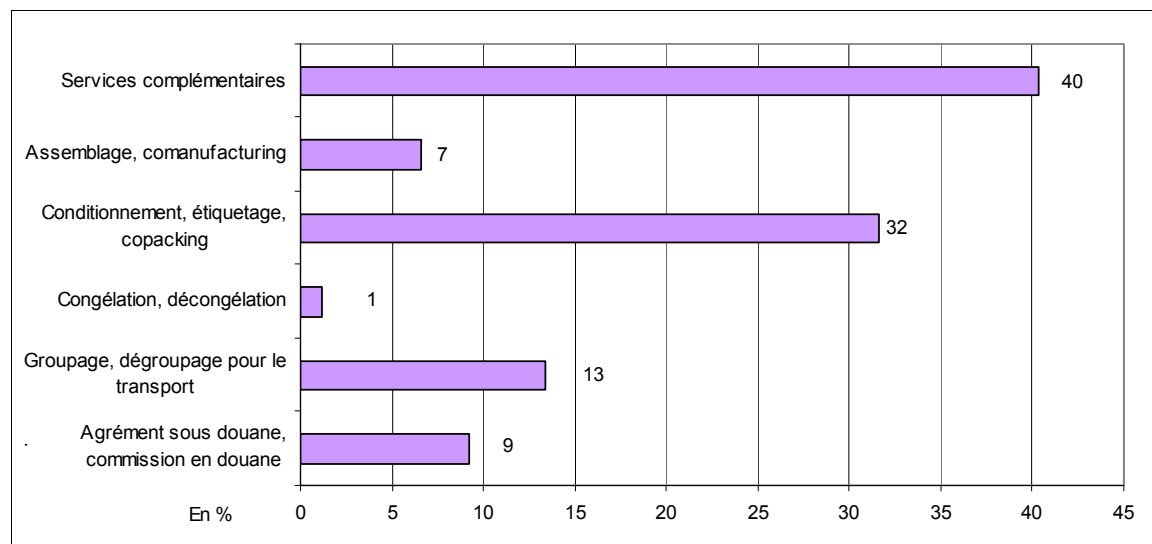
	Services complémentaires	Assemblage, comanufacturing	Conditionnement, étiquetage, copacking	Congélation, décongélation	Groupage, dégroupage pour le transport	Agrément sous douane, commission en douane
<b>Tranche de surface<sup>1</sup></b>						
Moins de 10 000 m <sup>2</sup>	34	5	25	2	10	7
De 10 000 à 20 000 m <sup>2</sup>	44	8	36	0	14	10
De 20 000 à 35 000 m <sup>2</sup>	50	8	41	nd	20	11
35 000 m <sup>2</sup> et plus	48	8	36	nd	17	17
<b>Caractéristique entrepôt</b>						
Non frigorifique	41	8	33	0	12	9
Frigorifique	40	2	27	5	18	10
<b>Secteur d'activité<sup>1</sup></b>						
IAA	29	0	22	0	5	4
Industrie	24	6	22	0	5	6
Commerce	30	5	22	0	9	5
Transports et entreposage	58	9	44	3	22	15
Autres services	51	9	39	0	16	11
<b>Ensemble</b>	<b>41</b>	<b>7</b>	<b>32</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>9</b>

<sup>1</sup> Voir méthodologie.

nd : non diffusable.

Source : SOeS, enquête entrepôts 2010

**Graphique 9 - Part des entrepôts offrant des services complémentaires**



Source : SOeS, enquête entrepôts 2010



## Des marchandises reçues diversifiées

Les produits reçus par les entrepôts sont très diversifiés. Les principales marchandises reçues sont les autres produits en palette (dont produits de grande consommation) qui concernent près de 60 % des entrepôts (tableau 9). Par ailleurs, un entrepôt sur trois a reçu des produits alimentaires en 2010. Les vracs solides sont entreposés dans 14 % des entrepôts.

Les entrepôts des IAA sont très spécialisés dans les produits alimentaires : 92 % en stockent. Les entrepôts de l'industrie sont très tournés vers les vracs solides (30 %), les produits non

alimentaires en citerne (19 %), et les matières dangereuses autres que pétrole ou produits chimiques en citerne (12 %).

Les entrepôts du commerce et du secteur des transports et de l'entreposage ont des profils proches orientés vers les autres produits en palette et les produits de grande taille non palettisables. La proportion d'entrepôts stockant des produits alimentaires est plus forte dans le secteur des transports et de l'entreposage (43 %) que dans le commerce (31 %).

**Tableau 9 - Marchandises reçues par l'entrepôt en 2010**

	Part (en %) des entrepôts ayant traité en 2010 des :								
	produits alimentaires	produits non alimentaires frigorifiques	autres produits en palette dont produits de grande consommation	produits de grande taille non palettisables	courrier, colis	vracs solides	grains et céréales	produits non alimentaires en citerne	autres matières dangereuses
<b>Tranche de surface<sup>1</sup></b>									
Moins de 10 000 m <sup>2</sup>	31	6	55	9	12	16	3	8	7
De 10 000 à 20 000 m <sup>2</sup>	30	9	57	12	13	11	2	8	10
De 20 000 à 35 000 m <sup>2</sup>	39	4	66	9	7	12	1	5	5
35 000 m <sup>2</sup> et plus	40	5	65	17	6	12	3	3	5
<b>Caractéristique entrepôt</b>									
Non frigorifique	20	1	66	13	11	17	3	6	7
Frigorifique	78	24	33	3	10	4	2	11	8
<b>Secteur d'activité<sup>1</sup></b>									
IAA	92	6	20	2	5	7	7	8	3
Industrie	2	10	64	9	11	30	0	19	12
Commerce	31	8	63	10	12	9	4	4	6
Transports et entreposage	43	3	58	13	11	9	3	3	6
Autres services	17	8	56	8	10	16	0	7	0
<b>Ensemble</b>	<b>33</b>	<b>6</b>	<b>58</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

<sup>1</sup> Voir méthodologie.

<sup>2</sup> Dont produits de grande consommation.

Source : SOeS, enquête entrepôts 2010

## Une majorité d'entrepôts avec zone de stockage ont un taux de remplissage annuel moyen supérieur à 80 % en 2010

Une majorité d'entrepôts avec une zone de stockage (59 %) a déclaré un taux de remplissage annuel moyen supérieur ou égal à 80 % en 2010 (tableau 10). Moins d'un sur dix affiche un tel taux inférieur à 60 %. Les entrepôts des IAA et du commerce sont mieux remplis que ceux du transport et entreposage.

Pour 37 % des entrepôts avec zone de stockage, la durée d'un séjour moyen est strictement inférieure à 30 jours. Elle

est comprise entre 30 et 90 jours pour une petite moitié d'entre eux (44 %) et supérieure à ce seuil pour un sur cinq. La durée d'un séjour moyen est plus élevée pour les entrepôts non frigorifiques (pour un tiers elle est inférieure à 30 jours) que pour les entrepôts frigorifiques (pour la moitié elle est inférieure à 30 jours), où sont stockés plus de denrées périssables, et dont le stockage est plus coûteux.

**Tableau 10 - Indicateurs globaux d'activité de l'entrepôt en 2010**

Part des entrepôts (en %)	Taux de remplissage moyen (en %)				Durée d'un séjour moyen (en jours)			
	< 60 %	entre 60 et 80 %	> = 80 %	Total <sup>1</sup>	< 30 jours	entre 30 et 90 jours	> = 90 jours	Total <sup>1</sup>
<b>Tranche de surface<sup>1</sup></b>								
Moins de 10 000 m <sup>2</sup>	8	31	61	100	35	48	17	100
De 10 000 à 20 000 m <sup>2</sup>	6	33	61	100	34	41	24	100
De 20 000 à 35 000 m <sup>2</sup>	11	34	56	100	42	38	20	100
35 000 m <sup>2</sup> et plus	6	40	54	100	44	42	14	100
<b>Caractéristique entrepôt</b>								
Non frigorifique	7	34	58	100	33	46	21	100
Frigorifique	10	28	62	100	51	36	13	100
<b>Secteur d'activité<sup>1</sup></b>								
IAA	0	32	68	100	50	38	12	100
Industrie	7	35	58	100	38	46	16	100
Commerce	6	29	65	100	29	47	24	100
Transports et entreposage	10	34	55	100	40	42	18	100
Autres services	10	48	42	100	30	37	33	100
<b>Ensemble</b>	<b>8</b>	<b>33</b>	<b>59</b>	<b>100</b>	<b>37</b>	<b>44</b>	<b>19</b>	<b>100</b>

Champ : entrepôts avec une zone de stockage.

<sup>1</sup> Voir méthodologie.

Source : SOeS, enquête entrepôts 2010

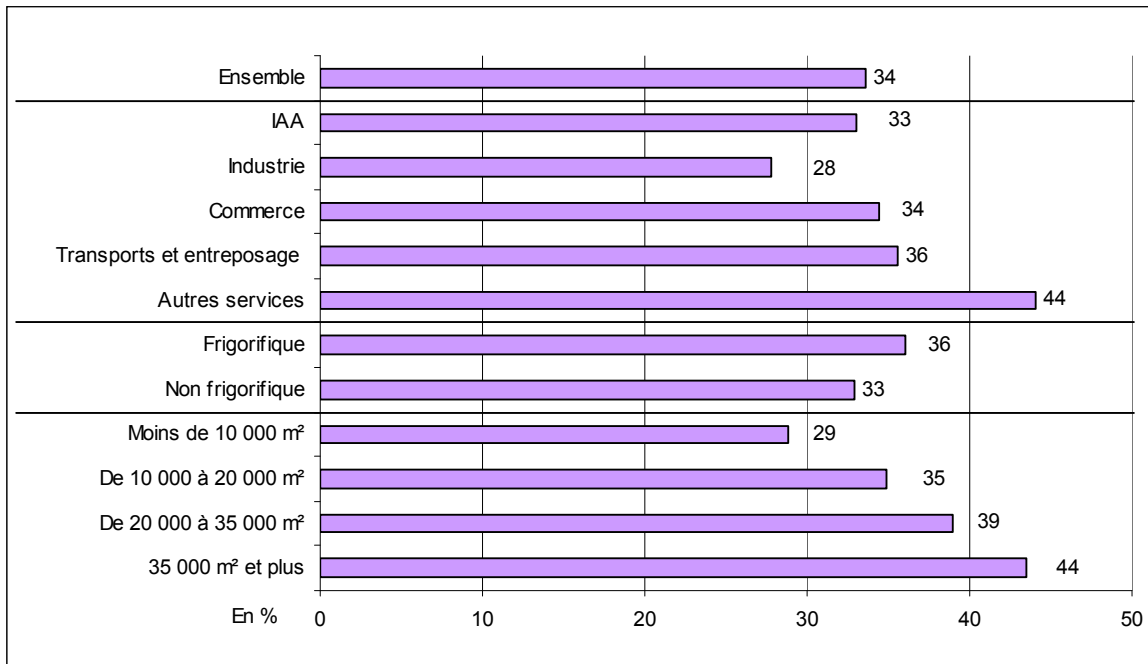
## Les grands entrepôts ont un niveau d'activité différencié selon la saison

Un tiers des entrepôts a une activité saisonnière (*graphique 10*). Ce caractère saisonnier se retrouve plus souvent dans les entrepôts de grande taille (44 % pour les plus de 35 000 m<sup>2</sup>) que pour les entrepôts de taille moindre (29 % pour les moins de 10 000 m<sup>2</sup>). Il est de moindre ampleur pour

les entrepôts industriels (28 %).

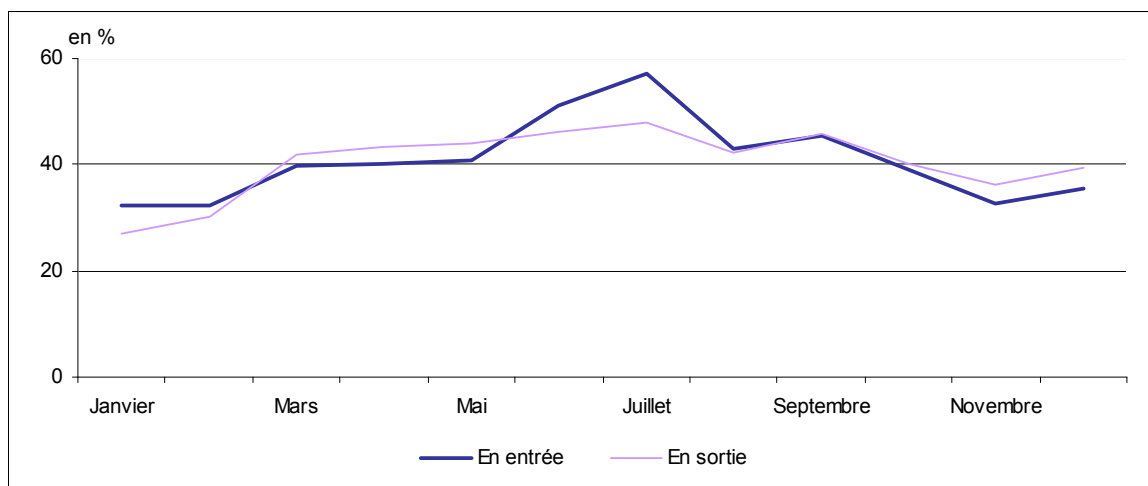
Le pic d'activité est atteint en juillet tant en entrée (57 % des entrepôts à activité saisonnière) qu'en sortie (48 %). Ce pic d'activité de juillet est plus souvent cité en entrée qu'en sortie (*graphique 11*).

**Graphique 10 - Part des entrepôts dont l'activité est saisonnière en 2010**



Source : SOeS, enquête entrepôts 2010

**Graphique 11 - Mois de pleine activité saisonnière**



Champ : entrepôts dont l'activité est saisonnière.

Source : SOeS, enquête entrepôts 2010

## Un recours fréquent aux intérimaires

Le recours aux intérimaires est une pratique dominante (tableau 11) : 80 % des entrepôts ont employé du personnel intérimaire en 2010. Cette part augmente avec la taille de l'entrepôt et atteint 88 % pour les entrepôts de plus de 35 000 m<sup>2</sup>.

Les mois où se situe le maximum d'intérimaires employés simultanément sont juillet (60 % des entrepôts) et août (50 %) et dans une moindre mesure juin (29 %) et décembre (21 %) (graphique 12).

**Tableau 11 - Recours à l'intérim en 2010**

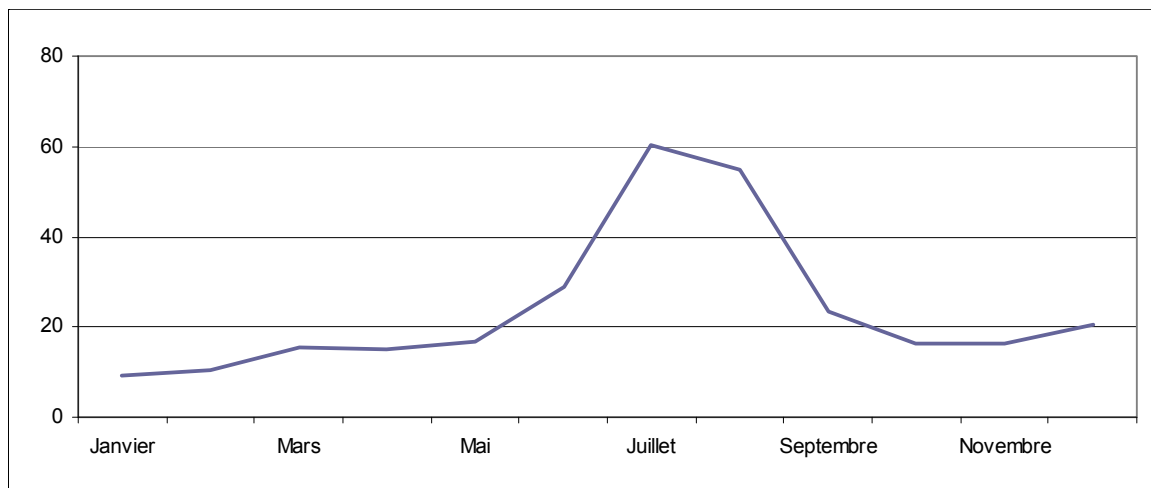
En %

	Part des entrepôts avec du personnel intérimaire employé
<b>Tranche de surface<sup>1</sup></b>	
Moins de 10 000 m <sup>2</sup>	76
De 10 000 à 20 000 m <sup>2</sup>	82
De 20 000 à 35 000 m <sup>2</sup>	84
35 000 m <sup>2</sup> et plus	88
<b>Caractéristique entrepôt</b>	
Non frigorifique	81
Frigorifique	76
<b>Secteur d'activité<sup>1</sup></b>	
IAA	79
Industrie	79
Commerce	75
Transports et entreposage	84
Autres services	74
<b>Ensemble</b>	<b>80</b>

<sup>1</sup> Voir méthodologie.

Source : SOeS, enquête entrepôts 2010

**Graphique 12 - Mois où le nombre d'intérimaires est maximal en 2010**



Champ : entrepôts qui emploient des intérimaires.

Source : SOeS, enquête entrepôts 2010

## Méthodologie

**Source** : l'enquête sur l'activité des entrepôts et des plates-formes logistiques répond à une demande de meilleure connaissance de l'activité logistique, au cœur de la multimodalité, en complément de diverses statistiques sur le transport par mode.

Cette enquête permet de caractériser les entrepôts, et de mieux connaître leur mode de fonctionnement.

**Champ** : entrepôts et plates-formes logistiques de plus de 5 000 m<sup>2</sup> sur le territoire métropolitain tous secteurs d'activité.

**Méthode** : l'enquête a été réalisée de septembre à décembre 2011 auprès d'un échantillon de 1 975 établissements, et porte sur l'activité de l'année 2010. Sa base de sondage est issue d'un répertoire des entrepôts qui vise à recenser les entrepôts de plus de 5 000 m<sup>2</sup> (40 000 m<sup>3</sup> en volume) sur le territoire français métropolitain.

Les unités du **répertoire** sont des établissements actifs au 31/12/2010 au sens du répertoire Sirene pour lesquels on a identifié la présence d'un entrepôt :

- dont l'activité principale est l'entreposage ou le stockage ;
- dont l'activité principale est autre que l'entreposage (industrielle, commerciale...), mais qui disposent d'un lieu spécifique destiné au stockage de biens en amont ou en aval du processus de production, situé dans un bâtiment séparé physiquement de celui de l'activité principale.

Les sites particuliers de stockage (silos agricoles, citernes pétrolières ou chimiques...) sont dans le champ du répertoire mais sont exclus du champ de l'enquête sur l'activité des entrepôts 2010.

**Un entrepôt frigorifique** est un entrepôt qui a déclaré à l'enquête disposer de bâtiments dédiés à l'entreposage à température dirigée (positive, négative ou mixte).

**Un entrepôt non frigorifique** est un entrepôt qui n'a pas déclaré à l'enquête disposer de bâtiments dédiés à l'entreposage à température dirigée.

**La surface totale** d'un entrepôt est calculée en additionnant :

- la surface ou le volume dédiés à l'entreposage à température dirigée fournis en m<sup>2</sup> ou m<sup>3</sup> ;
- la surface ou le volume dédiés à l'entreposage à température ambiante fournis en m<sup>2</sup> ou m<sup>3</sup> ;
- la surface dédiée aux autres activités logistiques (quais de cross-docking...) à l'exclusion des surfaces de bureau fournies en m<sup>2</sup>.

Lorsque l'entrepôt a fourni un volume et pas de surface pour une des deux premières composantes, on a converti le volume en surface en se basant sur une hauteur moyenne de huit mètres.

**Les tranches de surface** s'entendent borne supérieure non comprise.

**Le code d'activité de l'entrepôt** est le code APE de l'établissement (Siret) auquel il appartient. Les regroupements utilisés pour l'exploitation de l'enquête sont :

	Codes APE en Naf rév. 2
Industrie agroalimentaire (IAA) - (yc agriculture)	De 01.11Z à 03.22Z et de 10.11Z à 12.00Z
Industrie (yc construction et hors IAA)	De 05.10Z à 09.90Z et de 13.10Z à 43.99E
Commerce	De 45.11Z à 47.99B
Transports et Entreposage, (yc conditionnement)	De 49.10Z à 53.20Z et 82.92Z
Autres services	De 55.10Z à 99.00Z sauf 82.92Z

L'arrondi de la somme n'est pas toujours la somme des arrondis.

### Définitions

**Entrepôt** : lieu fermé de concentration et/ou d'éclatement des marchandises avec ou sans stockage. Les quais de cross-docking sont ainsi dans le champ du répertoire.

**Cross-docking** (ou « passage à quai ») : mode d'organisation des flux logistiques pour lequel les marchandises entrantes sont expédiées directement sans être stockées. Le cross-docking permet de réduire les coûts et les délais de livraison des biens de consommation rapide et des marchandises périssables.

**Stockage** : action d'entreposer intentionnellement la marchandise pour une durée supérieure à 24 heures.

**Copacking** : prestation consistant soit à regrouper des produits dans un même emballage par lots pour les opérations de promotion, soit à regrouper des articles qui doivent être associés pour la vente (exemple : jouet + pile, lots de CD, lots d'outillage...)

**VUL** : véhicules utilitaires légers (jusqu'à 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge (PTAC)).

**PL** : poids lourds (de plus de 3,5 tonnes de PTAC).

**Zone logistique** : zone géographique aménagée de façon à permettre l'installation d'entrepôts. Il peut s'agir d'une zone industrielle, aéroportuaire, aménagée à vocation logistique, liée à une gare ferroviaire, portuaire maritime ou fluviale.

### Diffusion

Des résultats détaillés sont disponibles sur le site internet [www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr), rubrique Transports/Transport de marchandises/Entrepôts/L'essentiel en chiffres.



## Chiffres & statistiques

Commissariat général  
au développement  
durable

Service  
de l'observation  
et des statistiques

Tour Voltaire  
92055 La Défense cedex  
Mel :  
[diffusion.so.es.cgdd@developpement-durable.gouv.fr](mailto:diffusion.so.es.cgdd@developpement-durable.gouv.fr)  
Télécopie :  
(33/0) 1 40 81 13 30

Directeur  
de la publication  
Sylvain MOREAU

ISSN : 2102-6378

© SOeS 2012

Françoise JACQUESSON